



## **TRANSFORMER LA RUE CHARLES HERMITE, PARIS 18<sup>e</sup>**

**SYNTHÈSE DES ATELIERS AVEC  
L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CHARLES HERMITE  
ET PRÉCONISATIONS**

**Avril 2023**



## **Rue à l'étude**

rue Charles Hermite, Paris 18<sup>e</sup>

## **Dates**

**du 15 septembre 2022 au 9 février 2023**

Ateliers réalisés dans 1 classe de CE2 (12 élèves)  
de l'école élémentaire Charles Hermite  
6 ateliers proposés, dont  
1 atelier réalisé en autonomie en classe, par les enseignants

## **Durée des ateliers**

1h30 à 3h00

## **Nombre de personnes sensibilisés**

112 personnes environ

## **Déroulé des ateliers**

- #1 diagnostic de la rue
- #2 enquête
- #3 projet
- #4 maquette
- #5 imaginer des manières d'investir la rue
- #6 investir la rue

## **Restitution et exposition des ateliers**

organisées le 9 février 2023



# Contexte des ateliers

Dans le cadre du projet de la ZAC Gare des Mines-Fillettes, le CAUE de Paris a accompagné Paris & Métropole Aménagement en menant des ateliers avec l'école élémentaire Charles Hermite afin de réfléchir, avec les enfants, aux aménagements futurs de la rue du même nom.

Deux classes de l'école se sont portées volontaires pour participer à tout ou partie de ces ateliers :

- une classe de CM1 pour l'atelier 1 ;
- la classe de CE2 de Mmes Camille Bourillet et Margaux Brunelle pour l'ensemble des ateliers.

Six ateliers ont été menés avec la classe de CE2 sur le temps scolaire :

- #1 atelier diagnostic de la rue ;
- #2 en autonomie : enquête ;
- #3 atelier projet ;
- #4 atelier maquette ;
- #5 atelier prototype
- #6 atelier investissement de la rue

Ces six ateliers se sont déroulés entre le 15 septembre 2022 et le 12 janvier 2023.

Un dernier temps, dit de *restitution*, s'est déroulé le 9 février 2023. Il a eu pour but de présenter les productions des élèves aux autres enfants de l'école, aux parents d'élèves et aux passants. Cet événement a permis de recueillir l'avis de chacun de ces acteurs sur la rue et son aménagement futur.

Les affiches de cette exposition sont restées encollées pendant 2 semaines sur le mur extérieur de l'école.

**Ce document présente le résultat des ateliers et les préconisations de programmation et d'aménagement de la rue qui en découlent.**



**LES ATELIERS**

# Synthèse des ateliers



Diagnostic de la rue © CAUE de Paris



Synthèse du diagnostic © CAUE de Paris

# 1/ Le diagnostic de la rue



Ateliers de 45 minutes à 1 heure réalisés sur le temps scolaire :

- CM1 : jeudi 15 septembre 2022

- CE2 : jeudi 15 septembre 2022

**Le diagnostic sensible** permet aux enfants de porter leur attention sur l'espace qui les entoure, de relever les différents éléments qui composent la rue (végétation, mobilier, façades, murs et clôtures, ensoleillement...), et d'observer leur état actuel.

Pour réaliser ce diagnostic, les classes sont divisées en 4 groupes : paysage de la rue, mobilier, marquage au sol, végétation & eau.

## Paysage de la rue

Les enfants ont observé le découpage actuel de la rue, ont repéré et pris les mesures des espaces réservés aux piétons, aux vélos et aux véhicules. Ils ont ainsi noté que le long de l'école, le trottoir offrait une largeur plutôt généreuse (5m) en comparaison du trottoir d'en face (2.90m). En mesurant la chaussée (6.20m de large avec la piste cyclable et les stationnements), ils se sont posés la question de son possible rétrécissement.

Ils ont également porté leur regard sur le long mur séparant les établissements scolaires de la rue, qui selon eux est particulièrement triste et devrait être transformé.

Dans l'ensemble, les enfants trouvent que la rue est plutôt calme mais attirent constamment l'attention sur le fait qu'ils ne s'y sentent pas toujours en sécurité, la rue étant notamment fréquentée par des « toxicomanes ».

## Mobilier

En faisant le relevé du mobilier présent dans la rue, les enfants ont noté la présence de nombreuses barrières et relevé l'absence de bancs et le faible nombre de poubelles. Ils ont également relevé la présence de 17 lampadaires, mais ont le sentiment qu'en hiver la rue n'est pas suffisamment éclairée.

## Marquage au sol

Les enfants font le relevé des marquages au sol. Ils notent l'existence de deux passages piétons aux extrémités de la rue et un autre au niveau de l'entrée de l'école. Ces traversées sont selon eux, trop peu nombreuses.

Les enfants relèvent le grand nombre d'entrées qui donnent sur la rue, notamment celles donnant accès aux cours de la cité Charles Hermite. Ils devront en tenir compte dans leurs propositions d'aménagements.

## Végétation & eau

Les enfants ont noté la présence d'un bel alignement de noisetiers tout le long de la rue et de végétation dans les cours de la cité Charles Hermite, ce qui en fait, à leur yeux une rue plutôt agréable. Certains aimeraient néanmoins renforcer encore la présence du végétal. Ils attirent par ailleurs notre attention sur le fait que les pieds d'arbres sont en mauvais état, potentiellement dangereux donc, et disparates. Ils ont également noté l'absence de points d'eau.

# Synthèse des ateliers

## Résultat synthétique des enquêtes

### USAGES

QU'AIMERIEZ-VOUS FAIRE DANS LA RUE ?



### PAYSAGE

DANS CETTE RUE AUX ÉCOLES J'IMAGINE...



### ACCESSIBILITÉ

DANS CETTE RUE AUX ÉCOLES J'AIMERAIS...



#### J'AIME

LA PRÉSENCE D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DANS LA RUE

LE PARC ET LE SKATEPARK  
LES ARBRES, LES PLANTES,  
LA NATURE

LES BEAUX LOGEMENTS  
DE LA CITÉ CHARLES HERMITE

LE CALME



#### JE N'AIME PAS

LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ

LA SALETÉ

LES SOLS EN MAUVAIS ÉTAT

LA TRISTESSE DE LA RUE,  
SON MANQUE DE VERT,  
DE VIE ET DE CONVIVIALITÉ

## 2/ Les enquêtes

Les enquêtes ont été réalisées en autonomie par les enfants, entre le 26 septembre et le 6 octobre 2022 (1 semaine). Le principe : chaque enfant s'est vu remettre un questionnaire lui permettant d'aller interroger la personne de leur choix (autre élève, parent, famille, habitant de la rue, commerçant...).

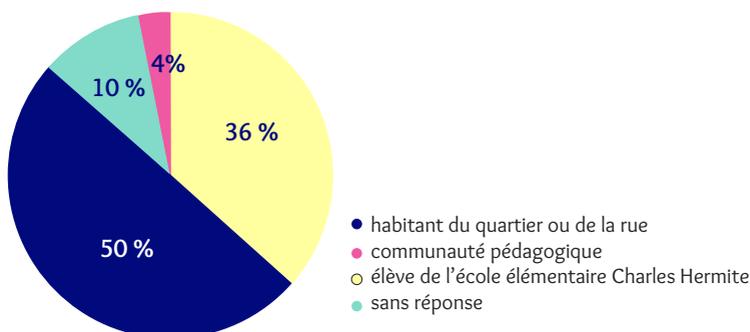
Ces questionnaires ont permis d'interroger plusieurs thématiques : les usages, le paysage de la rue, l'accessibilité et la végétation notamment.

**14 réponses** ont été récoltées.

Les enfants ont à la fois participé eux-mêmes, et ont fait participer les élèves des autres classes, leur famille, ou la communauté enseignante.

Une autre série d'enquête a été réalisée en janvier 2023, suite à la présentation du projet dans 4 classes de l'école. Cela a permis de récolter **16 autres réponses**.

Au total, **30 questionnaires** ont été récoltés.



De ces enquêtes comme des discussions avec les enfants, émane le fort sentiment d'insécurité (présence de toxicomanes dans la rue notamment).

Il ressort de ces enquêtes que :

- la rue pourrait être utilisée par les enfants pour faire du sport, jouer, lire et jardiner, mais qu'elle pourrait également être un espace de rencontre ;
- la rue est enclavée, peu et mal fréquentée. De fait, les rez-de-chaussée cité Charles Hermite pourraient s'ouvrir sur la rue et offrir des aménités pour le quartier (commerces, restaurants, café...) ;
- la rue pourrait être plus colorée et plus végétalisée ;
- des points d'eau pourraient être aménagés ;
- des poubelles et des lampadaires devraient être ajoutées.

# Synthèse des ateliers



Atelier projet - CE2 ©CAUE de Paris

### 3/ Le projet

Un atelier de projet d'1h30, sur le temps scolaire, a été proposé aux élèves le 3 octobre 2022.

Cet atelier visait à esquisser de premières bases de projet. Divisés en quatre groupe, les enfants ont ainsi choisi, parmi plusieurs images de références proposées, les usages qu'ils préféreraient voir dans la future rue.

Après avoir fait le choix des usages les plus pertinents, ils ont été invités à les placer sur le plan de la rue, puis à représenter ces usages en dessin.

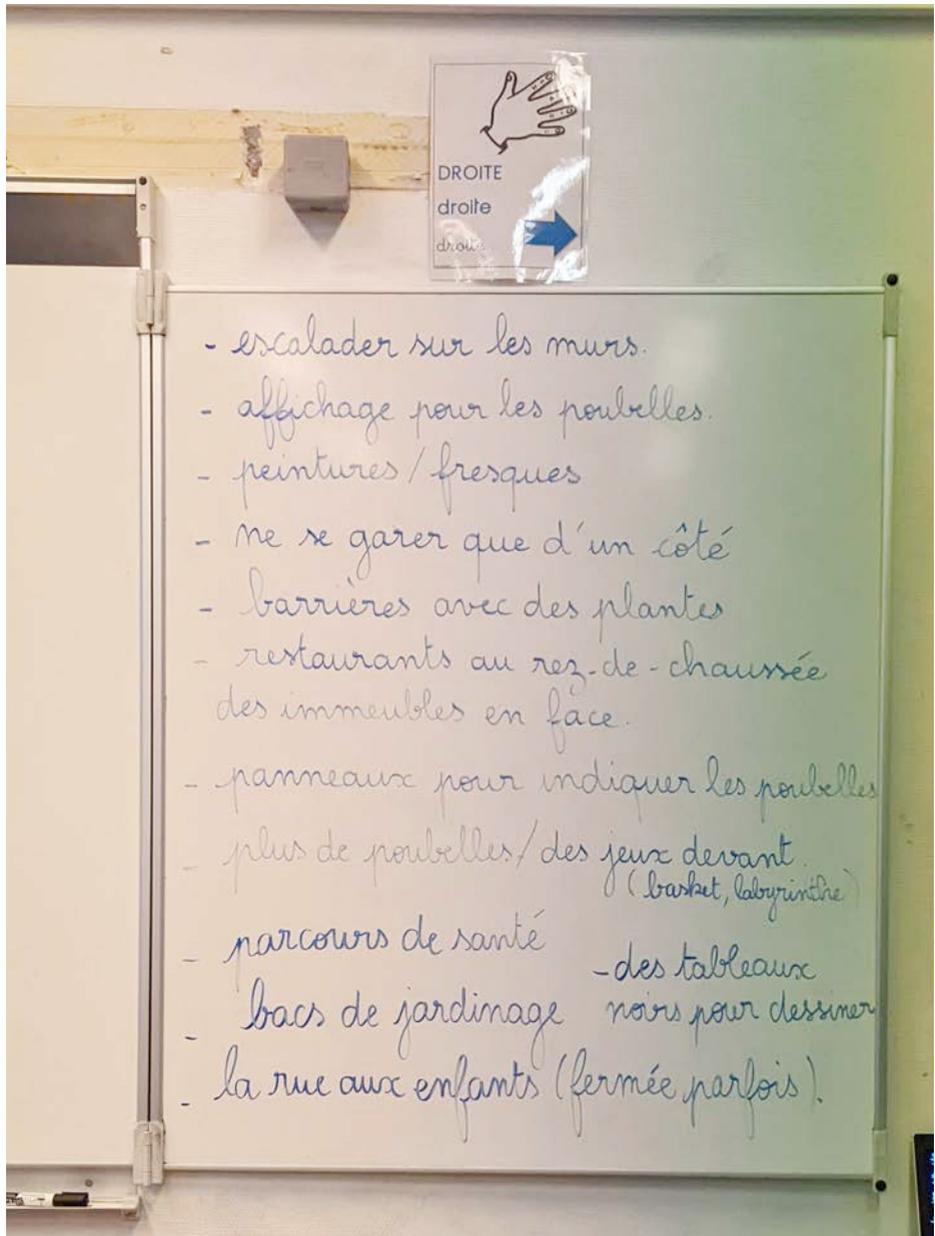
Ces premières esquisses donnent

- 4 Nombre de groupes ayant retenu ces références d'usages

déjà des orientations d'aménagement avec des rues plus ou moins sportives, ludiques ou végétalisées.



# Synthèse des ateliers



Atelier projet - CE2 © CAUE de Paris

### 3/ Le projet

Les enfants ont pu choisir plusieurs usages qu'ils aimeraient voir dans rue. Il leur a également été proposé de réfléchir au paysage de la rue.

Ainsi, la plupart ont souhaité :

- conserver l'asphalte sur la route voire sur le trottoir pour pouvoir y dessiner ;
- conserver l'alignement d'arbres existant ;
- créer une noue permettant de relier l'ensemble des pieds d'arbres.

Quelques-uns ont opté pour la plantation des pieds d'arbres ou la mise en place de végétation pour créer une frontière sécurisée entre le trottoir et la route.

#### 4 Nombre de groupes ayant retenu ces références d'usages



# Synthèse des ateliers



Présentation en classe des maquettes - CE2 © CAUE de Paris

## 4/ Les maquettes

Un atelier maquette d'1h30, sur le temps scolaire, a été proposé aux élèves le 6 octobre 2022.

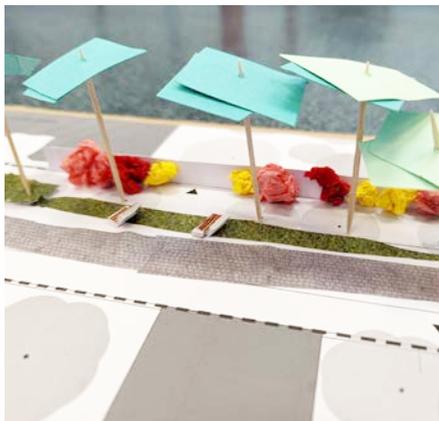
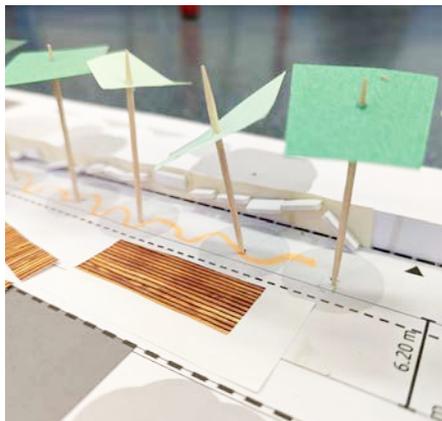
Partant des projets esquissés dans la séance précédente, chaque groupe a approfondi son projet en volume.

Très vite, l'envie d'occuper la rue sur toute sa largeur, lors de temps dédiés en semaine où la rue serait fermée à la circulation, émane de plusieurs propositions.

Le mur de l'école est toujours support d'usage, qu'il serve de mur d'exposition, de potentiel mur d'escalade ou qu'il soit simplement végétalisé.

La mise en place d'un sol en pavés, perméable et plus qualitatif attire particulièrement les élèves.

Si chaque groupe a déployé un projet thématique, tous sont d'accord pour que la rue soit en réalité une combinaison de l'ensemble de ces projets.

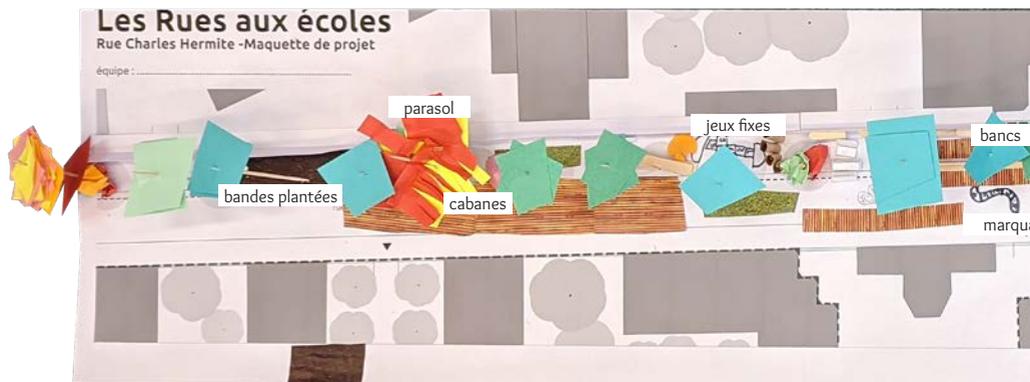


# Synthèse des ateliers

## 4/ Les maquettes

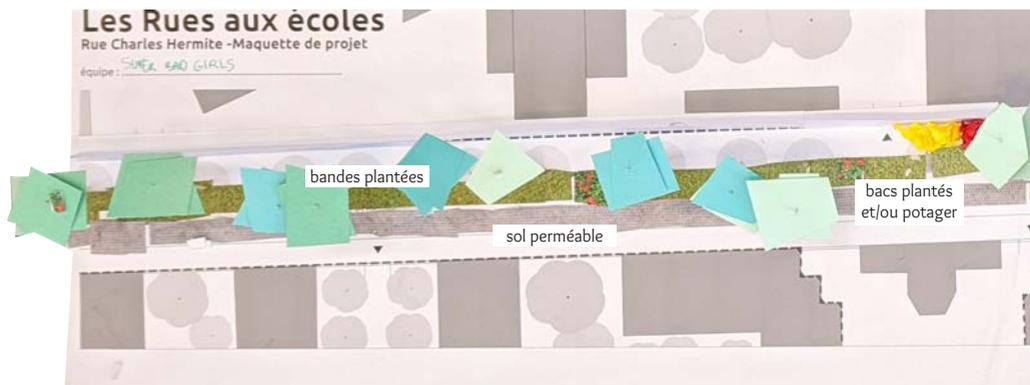
### Groupe A - une rue aux enfants tous les mercredis

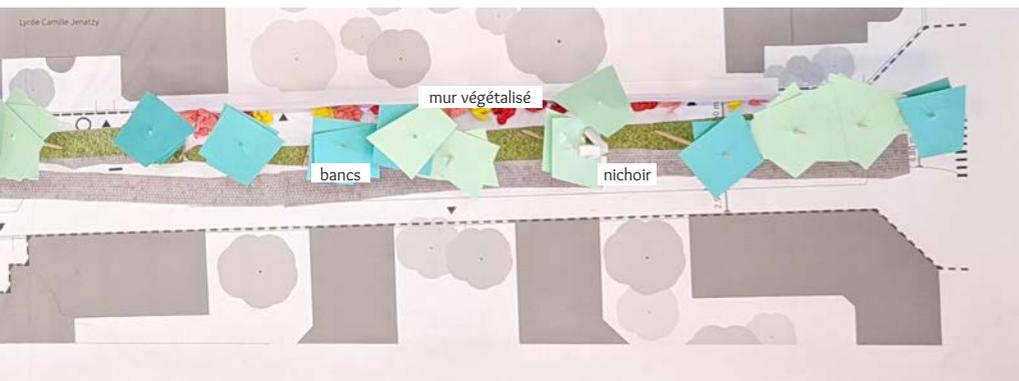
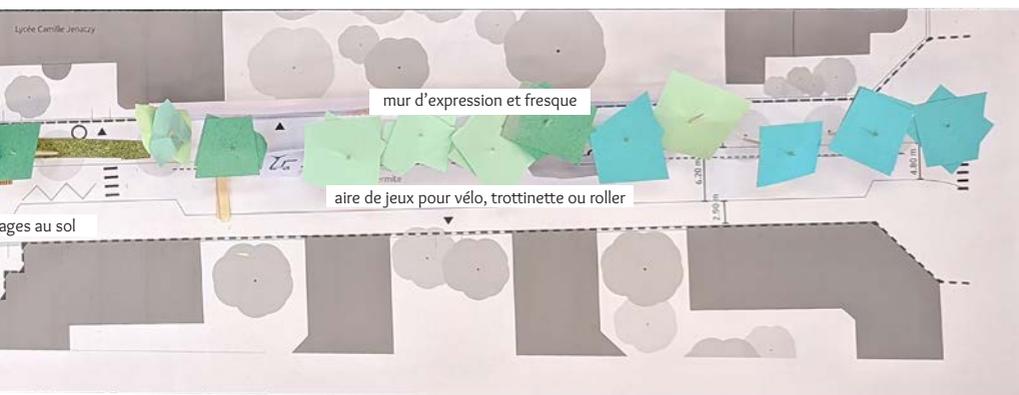
Dans cette rue, tous les mercredis, la rue appartient aux enfants et les voitures n'ont plus le droit de passer ! Il y a des jeux dessinés au sol, sur le trottoir et sur la route. On peut apprendre à faire du vélo, de la trottinette ou du roller. On peut s'asseoir sur des bancs ou se cacher dans des cabanes. Aux pieds des arbres on a installé des plantes, et sur le mur de l'école on peut dessiner !



### Groupe B - une rue jardin

Dans cette rue-jardin il y a beaucoup de plantes et de l'eau qui coule aux pieds des arbres. On peut venir jardiner, avec l'école ou avec ses parents, car des bacs potagers ont été installés. Le mur de l'école est totalement fleuri et on peut s'asseoir sur les nouveaux bancs pour profiter de la vue !



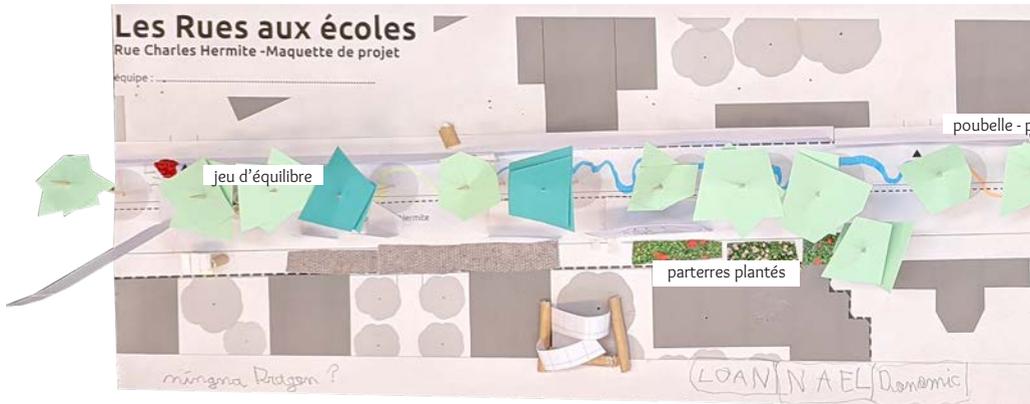


# Synthèse des ateliers

## 4/ Les maquettes

### Groupe C - une rue sportive

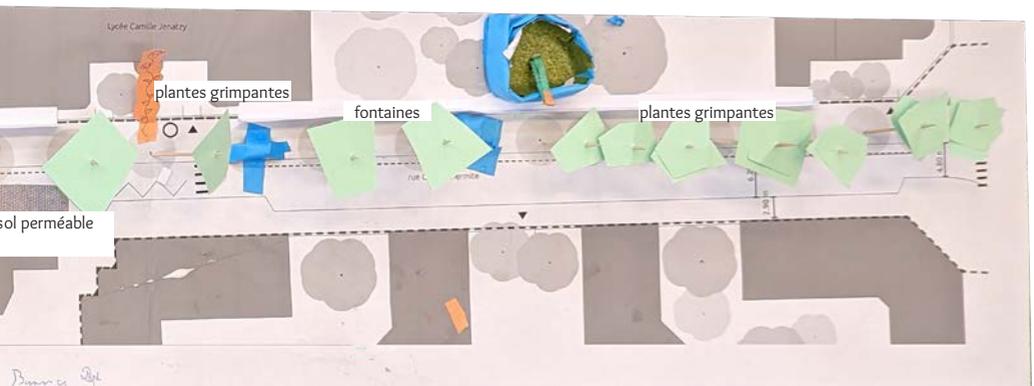
Dans cette rue on s'active et on fait du sport !  
On y trouve un jeu d'équilibre, des poubelles transformées en paniers de basket, un parcours de slalom entre les arbres, une via ferrata sur le mur de l'école... Une barrière permet, si besoin, d'interdire aux voitures de passer dans la rue pour laisser toute la place aux enfants.



### Groupe D - une rue événement

Dans cette rue on peut presque tout faire : du sport, s'asseoir sur un banc ou pique-niquer sur une table, jardiner et observer les plantes qui grimpent sur le mur de l'école. On peut même se rafraîchir en buvant l'eau de la fontaine !







Les paysagistes en repérage, placement de l'activité course - CE2 © CAUE de Paris

## 5/ Les prototypes

Un atelier maquette d'1h30, sur le temps scolaire, a été proposé aux élèves le 10 novembre 2022.

Partant du résultat des enquêtes et des orientations de projet esquissées par les élèves, il leur a été proposé de réfléchir à la mise en place de possibles olympiades dans la rue et dans la cour de l'école. Ces jeux auront pour but de préfigurer, pendant une demie-journée, la mise en place d'activités sportives dans la rue. Ils permettront également de montrer aux enfants qu'il est possible de s'approprier cet espace en dehors des temps de « Rue aux enfants » qui leur sont dédiés tous les 2 mois.

Pour cela, les enfants, divisés en 3 groupes, ont commencé à élaborer les outils nécessaires à la mise en place d'une série d'épreuves.

Imagines d'après leurs propositions, 9 épreuves devraient pouvoir se déployer :

1. slalom entre les arbres
2. jeu d'équilibre
3. tractions
4. course et relais
5. dessin du drapeau
6. jeu de balle contre le mur
7. basket-poubelle
8. sauts
9. défi paysage sur le mur

### 3 équipes :

**1. les graphistes**, ayant pour mission de concevoir les affichettes pour chaque activité sur la base des ronds de couleur du drapeau olympique.

**2. les paysagistes**, ayant pour mission de relever l'emplacement à dédier à chaque activité et de le préfigurer en mesurant et traçant.

**3. les maquettistes**, ayant pour mission de repérer les éléments emblématiques de leur école afin de concevoir, par la suite, un drapeau propre à l'école Charles Hermite.



Extraits des affichettes pour chaque activité - CE2 © CAUE de Paris



Pompes sur les barrières et piste de course



Test de via ferrata



Jeu de sauts-animaux



Expression libre, préfiguration d'un mur végétalisé

## 6/ La rue investie

En janvier 2023, deux classes de CE2 ont pu participer à des épreuves de sport dans la rue et dans la cour. Ces épreuves ont été imaginées avec eux. Elles ont permis de tester plusieurs activités pour la future rue ou la future cour.

Il apparaît par exemple que la hauteur du mur (2,20 m environ) ne permet pas l'installation d'une **via ferrata**. Celle-ci induirait en effet de possibles intrusions dans l'école.

En revanche d'autres jeux peuvent être imaginés avec les élèves sur le mur : le test de **jeu de balle** s'est par exemple transformé en **jeu de cibles à points**. Il pourrait être repensé pour devenir un **jeu de figure** (type Twister) par exemple.

Le **jeu de poubelle-basket** a très bien fonctionné également, y compris du côté des lycéens qui se sont appropriés l'installation sur leur temps de pause.

Le **jeu de slalom** a bien fonctionné également malgré sa faible tenue dans la temps.

Il en est de même pour la **piste de course** et le **jeu de sauts-animaux**.

Enfin, l'exercice d'**expression libre sur le mur**, réalisée à l'aide de pochoirs et visant à préfigurer un mur végétalisé, a très bien fonctionné également et invite à renouveler l'expérience. Une fresque pourrait être réalisée sur le mur, et renouvelée régulièrement, si une association du quartier est prête à porter le projet.

Suite à l'installation de ces activités, une présentation du projet a été proposée à 4 classes de 15 élèves environ. Cela a permis à certains élèves de donner leurs idées : **plus de végétation** et un **jeu de morpion** sur le mur par exemple !





Exposition des travaux des élèves dans la rue Charles Hermite © CAUE de Paris

# Synthèse des ateliers

## 7/ Temps fort : restitution des ateliers

Le 9 février 2023 s'est tenu un dernier temps, dit de **restitution**.

Il a eu pour but de présenter les productions des élèves aux autres enfants de l'école, aux parents d'élèves et aux passants.

Près d'une quarantaine de personnes ont ainsi pu observer les travaux des élèves : des parents d'élèves, des enfants de l'école mais aussi des collégiens qui empruntent régulièrement la rue et un groupe de lycéens.

Plusieurs documents ont été présentés lors de cette restitution :

- les maquettes légendées réalisées par les élèves,
- le calendrier des actions passées et à venir,
- une esquisse d'aménagement pour la rue, permettant de recueillir l'avis de chacun sur les futurs aménagements.

Ces documents, encollés sur le mur de l'école, sont restés affichés 2 semaines.

Lors des échanges avec les parents, la question de la sécurité est une nouvelle fois revenue comme étant le point d'attention majeur. Est également revenu le fait que la rue était particulièrement sale et peu entretenue.

### Plusieurs idées ont été émises :

- pouvoir faire du sport dans la rue (basket x2, du foot tous les mercredis),
- faire une piste pour faire du vélo x2
- installer des assises, notamment aux beaux jours, pour les lycéens et les habitants du quartier,
- installer une table de pique-nique,
- installer une marquise pour que les parents puissent s'abriter,
- rendre la rue plus joyeuse en mettant par exemple de la couleur sur les murs,
- apporter plus de lumière à la rue,
- ajouter des poubelles.



**PRÉCONISATIONS  
DE PROGRAMMATION  
ET D'AMÉNAGEMENT**



© CAUE de Paris

# Améliorer l'ambiance de la rue et favoriser son appropriation par l'ensemble des riverains

Des ateliers menés avec les enfants et des échanges avec les riverains, ressortent un certain nombre d'ambitions communes pour l'aménagement futur de la rue.

## Une rue plus sûre

La thématique de la sécurité et de la mauvaise fréquentation de la rue Charles Hermite est celle qui préoccupe en premier les élèves et leurs parents.

On peut ainsi souhaiter que l'aménagement de la rue, tant du point de vue des usages que du point de vue du paysage, puisse participer à rendre la rue plus sûre pour les enfants. Plus elle sera fréquentée, habitée, vivante, moins les mésusages seront nombreux.

## Une rue plus animée

Le caractère de la rue est aujourd'hui très fermé : d'un côté le long mur des établissements scolaires, de l'autre la Cité Charles Hermite avec des rez-de-chaussée sans activité et des entrées discrètes, qui ne sont pas toujours ouvertes. On passe aujourd'hui dans la rue Charles Hermite comme dans un couloir.

La transformation de la rue doit donc mener à en faire un espace de rencontre, de passages, de lien entre équipements et logements.

## Une rue qui favorise les mobilités actives et la pratique du jeu et du sport au quotidien

La volonté des enfants d'occuper la rue par le jeu ou par la pratique du sport est assez nette.

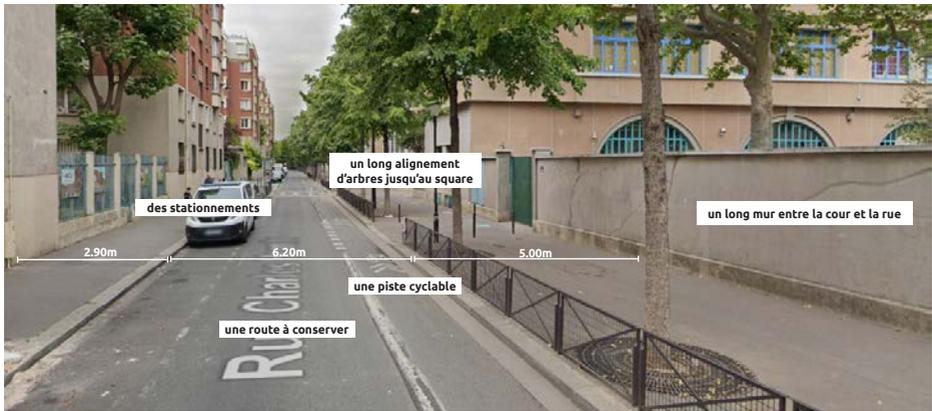
Aussi l'on pourrait imaginer que, dans la rue Charles Hermite, soit installé un véritable parcours de santé, reliant le square Charles Hermite et l'école maternelle. Plus tard, cet aménagement pourrait s'étendre au quartier dans son ensemble.

Profitant du mobilier existant mais aussi via la mise en place de marquage ludique, au sol et sur les murs, la rue pourrait rapidement être transformée en terrain de jeu.

## Une rue plus végétalisée

Enfin, la végétalisation de la rue est une demande elle aussi pregnante. Au sol entre les arbres existants ou grimpantes sur le mur, les plantations pourront permettre de rendre la rue plus vivante tout en participant à son rafraîchissement.

# État existant - invariants et potentiels de la rue





des actions déjà menées pour animer la rue  
fresque sur le mur



des actions déjà menées pour animer la rue  
peinture au sol

### Les invariants

La rue Charles Hermite devra à terme rester circulée. Néanmoins le statut de la rue peut changer pour qu'elle devienne une *zone de rencontre* (limitation à 20km/h, piétons prioritaires...). Comme cela a été suggéré lors des ateliers, la rue pourrait également être fermée à la circulation sur des créneaux horaires ou des jours définis (exemple de la rue des Coutures-Saint-Gervais (3<sup>e</sup>) qui devient « Rue' Golotte » chaque vendredi, de 16h30 à 18h). Une étude sera nécessaire pour s'assurer de ne pas perturber le passage de la Traverse.

Enfin, une partie des stationnements existants pourrait être neutralisée pour laisser de la place à du mobilier, des plantations voire des élargissements du trottoir, notamment au droit de l'école élémentaire et du lycée.

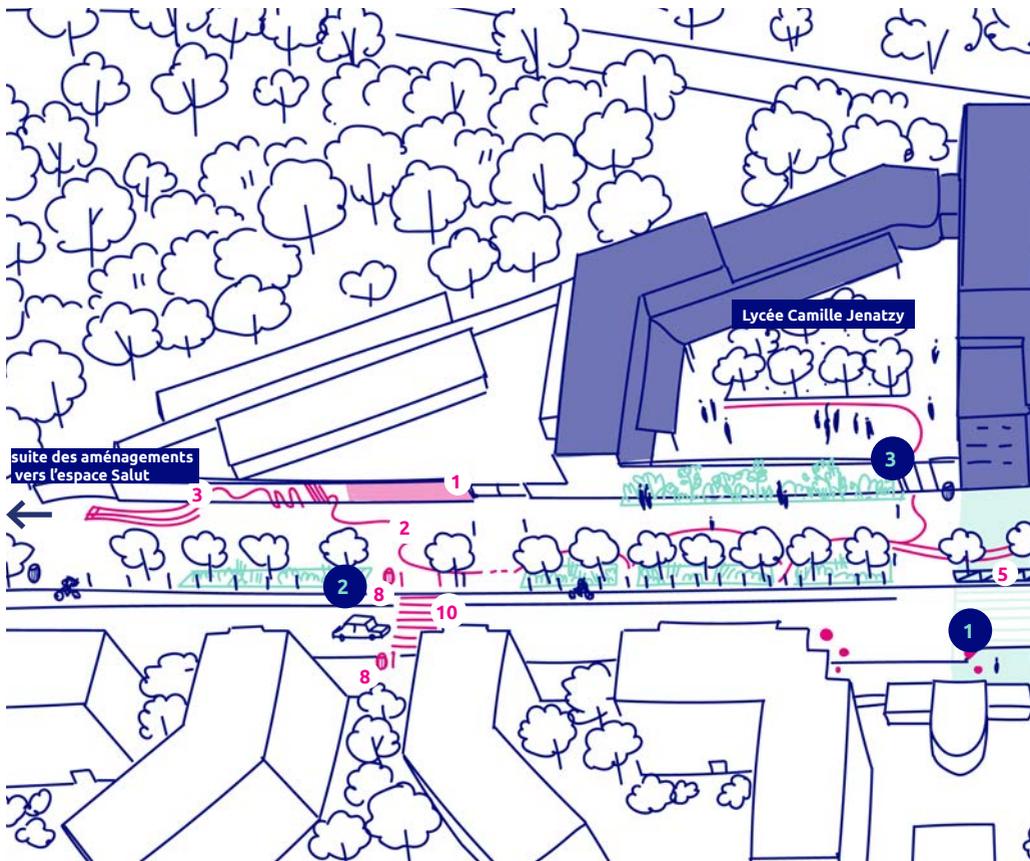
### Les potentiels

Le trottoir, déjà large du côté de l'école, permet d'imaginer la mise en place de plusieurs aménagements.

L'alignement d'arbres existants est à conserver et à valoriser.

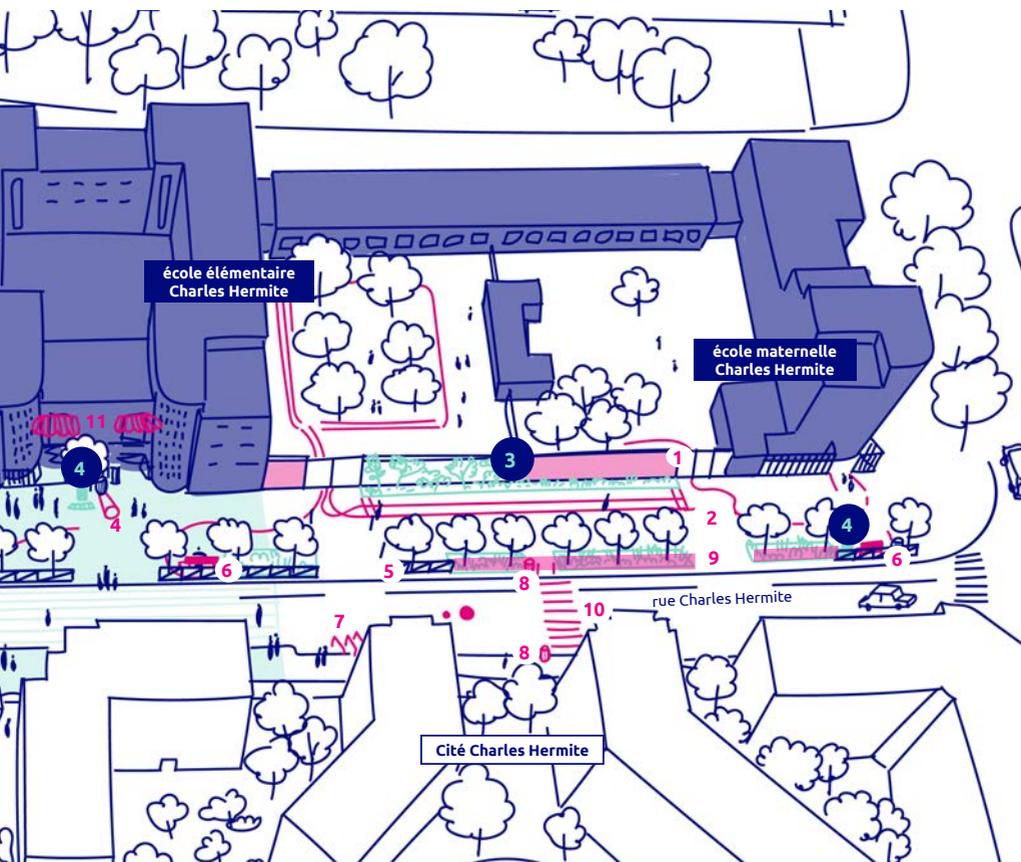
Le mur qui clotûre les cours des équipements publics sur presque toute la longueur de la rue, rend le passage dans la rue peu engageant. Il peut néanmoins servir de support pour des plantations, de l'affichage ou des fresques murales.

# Esquisse programmatique



## Traitement du sol, eau et végétation

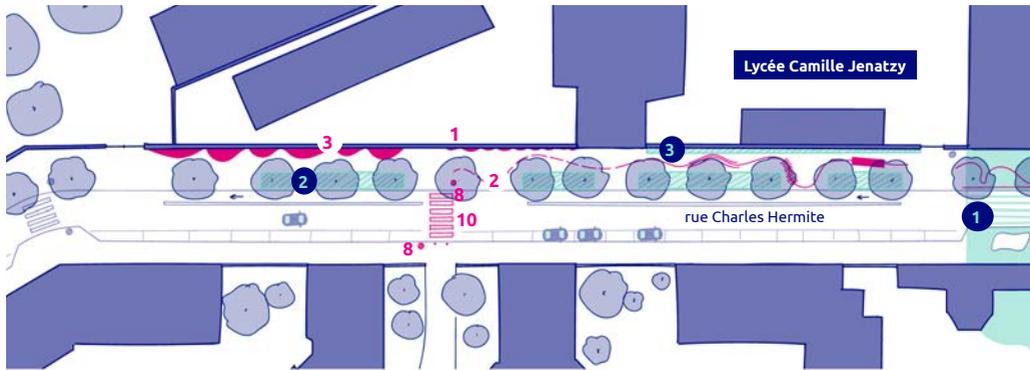
- 1 Un lien entre l'école et la Cité Charles Hermite
- 2 Massifs plantés aux pieds des arbres existants
- 3 Mur végétalisé
- 4 Fontaine



## Marquages et mobilier

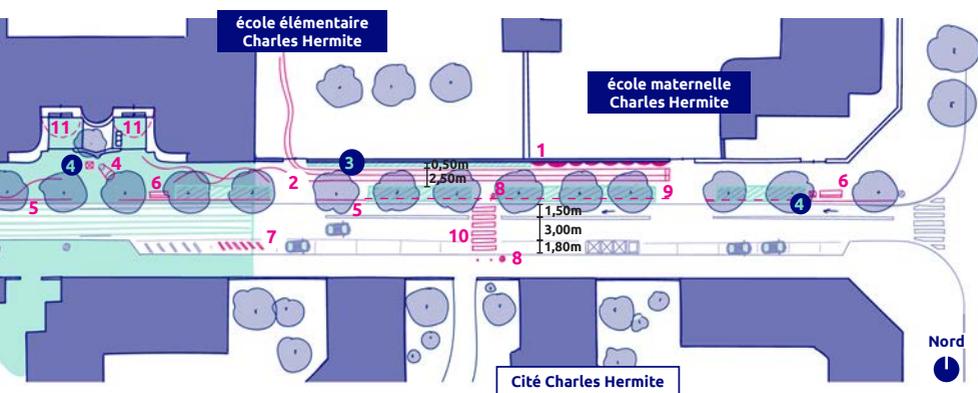
- |   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| 1 Fresques et murs d'expression                                     | 6 Banc                               |
| 2 Jeux et parcours sportif au sol (plusieurs activités à imaginer)  | 7 Arceaux vélo                       |
| 3 Jeux et marquages au mur  | 8 Poubelle supplémentaire            |
| 4 Marquage panier de basket-poubelle                                | 9 Barrières déposées                 |
| 5 Barrière pouvant servir de support de jeux ou d'activité sportive | 10 Traversées supplémentaires        |
|   | 11 Marquise école ( hors programme ) |

# Esquisse programmatique



## Traitement du sol, eau et végétation

- 1 Un lien entre l'école et la Cité Charles Hermite
- 2 Massifs plantés aux pieds des arbres existants
- 3 Mur végétalisé
- 4 Fontaine



## Marquages et mobilier

- 1 Fresques et murs d'expression
- 2 Jeux et parcours sportif au sol (plusieurs activités à imaginer)
- 3 Jeux et marquages au mur
- 4 Marquage panier de basket-poubelle
- 5 Barrière pouvant servir de support de jeux ou d'activité sportive
- 6 Banc
- 7 Arceaux vélo
- 8 Poubelle supplémentaire
- 9 Barrières déposées - - - - -
- 10 Traversées supplémentaires
- 11 Marquise école (hors programme)

# Marquer le lien entre les deux côtés de la rue et l'entrée de la Cité Charles Hermite

## 1 Marquer le statut particulier de la rue

Un marquage au sol fort pourrait être réalisé entre l'école élémentaire, le lycée et l'ouverture, en face, vers la Cité Charles Hermite.

Cela permettrait :

- de signifier clairement le statut particulier de cette rue aux écoles ;
- d'inciter les automobilistes à ralentir ;
- de mettre en valeur et de sécuriser la traversée vers la Cité Charles Hermite.



Hypermur, quartier Charles Hermite



Aurélien Bory, Nantes



David Rubin Land



San Francisco



Camille Wataïa

# Plantations

2

## Massifs plantés aux pieds des arbres existants

Afin de végétaliser davantage la rue, il pourrait être judicieux de végétaliser les pieds d'arbres.

Cela pourrait notamment être réalisé sous la forme de bandes plantées réunissant 2 à 3 arbres. Des traversersés pourraient être laissées libres entre certaines bandes plantées.

### Travaux à prévoir

- Terrassement manuel en pied d'arbre : Une attention particulière sera portée aux racines des arbres. Elles ne devront pas être coupées et mises à l'air. Elles pourront être couvertes provisoirement (quelques jours) pendant le chantier par du sable pour éviter leur dessèchement.

- Décaissement du sol existant pour création de fosses de plantation en fonction des racines. Quand c'est possible, terrassement de 60 cm pour plantation des vivaces.

- Décompactage de la fosse de plantation, mise en place d'une couche de gravier pour le drainage et remplissage en terre végétale.

- Plantation dense (minimum 6/m<sup>2</sup>) de grosses vivaces et herbacées conditionnées en godet et conteneur supportant l'ombre/mi-ombre.

- Structurer les massifs avec des plants à feuillage persistant. Zone non accessible, protégée du piétinement par des clôtures type RAE à définir, pouvant servir de support pour faire du sport (à imaginer).

- **Paillage des plantations avec BRF sur une épaisseur de 5 cm.**

- **Protection des massifs plantés avec lisse haute type rue aux écoles (exemple de la rue Severo, Paris 14<sup>e</sup>, page suivante).**



# Plantations

3

## Végétalisation d'une partie du mur de l'école élémentaire, en lien avec la cour Oasis, et/ou le mur du lycée Camille-Jenatzy

Les murs des écoles pourraient accueillir des plantes grimpantes.

### Travaux à prévoir

- Terrassement manuel.
- Décaissement du sol existant pour création de fosses de plantation et terrassement de 60 cm. **Attention, passage de réseaux électrique à proximité, vérifier qu'ils soient positionnés à plus de 60 cm sous le niveau du sol.**
- Décompactage de la fosse de plantation, mise en place d'une couche de gravier pour le drainage et remplissage en terre végétale.
- Plantation dense (minimum 6/m<sup>2</sup>) de grosses vivaces et herbacées conditionnées en godet et conteneur supportant l'ombre/mi-ombre.
- Structurer les massifs avec des plants à feuillage persistant. Zone non accessible, protégée du piétinement par lisse haute.
- Paillage des plantations avec BRF sur une épaisseur de 5 cm.
- Protection du pied des grimpantes avec des treillages.

### Lisses de protection des plantations

Les lisses basses de protection des plantations pourront être dessinées de manière à servir de support pour des activités sportives (hauteurs différentes par exemple).



Lisse de protection,  
rue Severo, Paris 17<sup>e</sup>

# Eau

4

## Fontaine

Deux fontaines pourraient être installées :

- l'une devant l'entrée de l'école maternelle,
- l'autre devant l'entrée de l'école élémentaire.

Dans un premier temps, pour tester ce nouveau mobilier, les fontaines pourraient être installées de manière temporaire (exemple : fontaine installée l'été pour Paris Plage). Néanmoins ces mobiliers temporaires sont plus fragiles, un retour devra donc être observé sur l'usage du mobilier plutôt que sur sa robustesse.



Fontaine arceau - Ville de Paris

# Fresques et mur d'expression

## 1 Dédier une partie du mur à une fresque participative

Les parties de mur qui ne seraient pas végétalisées pourraient être support d'expression et accueillir :

- une fresque qui change régulièrement et évolue avec le temps, à imaginer en collaboration avec une association du quartier qui assurerait le roulement des artistes (Artazoï, Paris 20<sup>e</sup>, ou Hypermur dans le 18<sup>e</sup> par exemple). Ces derniers pourraient travailler en collaboration avec l'école. Le fait de faire évoluer régulièrement cette fresque permettrait de dynamiser la rue, d'en faire un lieu de destination.

- Une « fresque à trou », réalisée de sorte que les enfants puissent continuer le dessin ou le colorier (ex. des fresques P. Bodelocque ou de Jordane Saget) ;

- un mur d'exposition photo ;

- des tableaux d'expressions libres.





fresque à compléter - Jordane Saget



Fresque à compléter - Philippe Baudelocque



Tableaux d'expression - CAUE de Paris

## Marquages au sol

### 2 Sur le trottoir, des marquages au sol qui permettent plusieurs activités

Au sol, des marquages peuvent être support de jeu ou d'activité sportive :

- piste de course
- slalom
- jeu de sauts...

Pour établir un lien entre la future cour d'école oasis et la rue, ces marquages pourraient être réalisés dans la continuité des marquages qui seront réalisés dans la cour.

Afin de ne pas contraindre les usages, nous conseillons de privilégier des marquages non figuratifs. Réalisés à partir de lignes, ou de formes géométriques agencées entre elles, ces marquages pourront ainsi permettre aux enfants de s'approprier les jeux à leur convenance, de se raconter leur propre histoire.

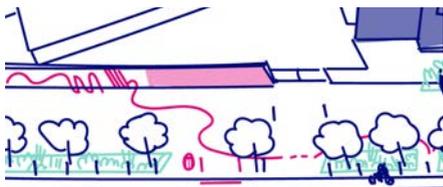


## Marquages au sol qui se poursuivent sur les murs

3

### Le mur comme terrain de jeu

Dans la continuité des marquages réalisés au sol, des marquages pourront être réalisés sur les murs des établissements scolaires. Ils pourront ainsi proposer d'autres activités sportives ou d'autres jeux.



Continuité entre marquage au sol et sur le mur



Jeu de cibles à points - CAUE de Paris



Playground Duperré - Paris 18<sup>e</sup>



École-musée Chappe - Saint-Étienne



Mutabilis - Lille



# Mobilier

## 6 Installation d'assises à proximité de l'entrée de l'école

Des assises (une devant chaque école) pourront permettre aux parents d'attendre leurs enfants plus confortablement et aux lycéens de s'asseoir sur leur temps de pause.

Ce mobilier pourra être imaginé de façon à recevoir des activités sportives par exemple (via une signalétique dédiée et/ou la forme du mobilier).

Comme les fontaines, ces assises pourront être installées d'abord de manière temporaire, afin de tester leur appropriation par les habitants du quartier.



# Mobilier

## 7 Arceaux vélos

Des arceaux deux-roues sont installés au droit de l'école élémentaire.

Des arceaux vélos pourraient être installés devant l'école élémentaire et le lycée afin de permettre aux élèves, et aux riverains, de venir à l'école en vélo.

## 8 Poubelles

Une poubelle est disponible devant l'entrée de chaque école et devant l'entrée du parc.

Cela ne semble pas suffisant.

Il conviendrait d'en ajouter plus régulièrement sur le parcours, entre chaque poubelle existante.

## 9 Barrières croix de Saint-André

Les barrières en croix de Saint-André pourraient être supprimées, si possible, au droit des massifs plantés pour créer de nouvelles traversées piétonnes (1 entre chaque traversée existante).

# Signalétique biodiversité

## Sensibiliser le public à la biodiversité

Afin de sensibiliser le public aux nouvelles plantations, une signalétique pourrait être installée dans les jardinières, de préférence directement sur les liesses de protection.

Elle devra entrer en cohérence avec la signalétique sportive.



# Signalétique sportive

## Une identité visuelle

Afin d'apporter de la cohérence à l'ensemble du projet et de rendre la rue aux écoles Charles Hermite identifiable, il conviendrait de lui donner une identité visuelle propre, avec une charte graphique et une colorimétrie définie.

Cette charte pourrait être réfléchiée avec les autres acteurs travaillant sur le quartier.

## Une signalétique pour donner à voir le parcours sportif dans la rue

Afin de rendre lisibles les différents dispositifs sportifs installés dans la rue, une signalétique, même discrète, pourrait être installée sur tous les points du parcours.

Pour compléter ces aménagements, un plan du parcours pourrait être affiché à des endroits clés de la rue : aux extrémités, à proximité des établissements scolaires, dans le square...

Ce parcours pourrait a minima se prolonger jusqu'à l'espace Salut, puis à l'ensemble du quartier.

## Les arrêts du parcours sportif identifiés et expliqués



CAUE de Paris et Fabrication Maison



CAUE de Paris



Signalétique - Clémence Passot



Signalétique - Jaune Sardine



Signalétique - Clémence Passot



# Chiffrage

	Poste		nombre/métre	prix unitaire en € HT	TOTAL en € HT
	<b>1 Traitement du sol</b>				
	marquage ludique au sol rue	F		3 000,00 €	3 000,00 €
	<i>exemple : piste de course, piste de slalom, But de basket poubelle</i>				
	prolongement du marquage au sol dans la cour élémentaire	F	1	500,00 €	500,00 €
	Création de nouvelles traversées piétonnes au droit des portes de la Cité Charles Hermite : abaissement des bordures de trottoir et marquage passage piéton	u	2	1 800,00 €	3 600,00 €
	Dépose de la barrière existante	u	23	90,00 €	2 070,00 €
	<b>2 Création de massifs plantés en pied d'arbres existants</b>				
	Dépose de grilles d'arbres	u	18	22,50 €	405,00 €
	Sciage d'asphalte	ml	263	4,50 €	1 183,50 €
	Démolition d'asphalte en pied d'arbres existants et évacuation	m3	240	22,50 €	5 400,00 €
	Evacuation des produits d'asphaltes	m3	240	24,25 €	5 820,00 €
	Terrassement fosses de plantation pour arbustes et vivaces et évacuation	m3	272	12,50 €	3 400,00 €
	Décompactage et drainage en fond de fosses	m3	34	107,00 €	3 638,00 €
	Mise en oeuvre de terre végétale (mélange DEVE dit espaces verts)	m3	374	39,71 €	14 851,54 €
	Plantation d'arbustes et de vivaces 6 unités par m2	m2	272	15,00 €	4 080,00 €
	Mise en oeuvre de paillage	m2	340	4,30 €	1 462,00 €
	Mise en oeuvre d'arrosage automatique	m2	340	20,00 €	6 800,00 €
	Mise en oeuvre de barrière type rue aux écoles pour protection des plantations	ml	238,5	82,25 €	19 616,63 €
	<b>3 Traitement des murs</b>				
PM	marquage ludique mur		55m2		
PM	surface mur dédiée plantes grimpanes	m2	170		
	fresque mur	m2	115	130,50 €	15 007,50 €
	Sciage d'asphalte	ml	68	4,50 €	306,00 €
	Démolition d'asphalte et évacuation	m3	34	22,50 €	765,00 €
	Fosse de plantation pour grimpanes 60 de profondeur	ml	68	45,00 €	3 060,00 €
	Mise en oeuvre de bordure pour fosse de plantation	ml	71	25,00 €	1 775,00 €
	Mise en oeuvre de terre végétale pour plantation sur 50cm d'épaisseur	m3	17	39,71 €	675,07 €
	Plantation de plantes grimpanes	u	68	5,00 €	340,00 €
	Plantation de couvres sol au pied des grimpanes	m2	34	15,00 €	510,00 €
	Mise en oeuvre de paillage	m2	340	4,30 €	1 462,00 €
	Fourniture et mise en oeuvre d'une structure pour les grimpanes				
	<b>4 Mobilier</b>				
	poubelle	u	4	500,00 €	2 000,00 €
	banc	u	2	2 000,00 €	4 000,00 €
	fontaine	u	2	5 500,00 €	11 000,00 €
	arceaux vélo	u	6	100,00 €	600,00 €
	Potelets	u	10	100,00 €	1 000,00 €
	signalétique sportive	F	1	2 000,00 €	2 000,00 €
	signalétique pour plantation	F	1	1 000,00 €	1 000,00 €
	<b>TOTAL EN EUROS HT</b>				121 327,24 €





#### LE CAUE DE PARIS

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Paris a été fondé en 1981. Il s'agit d'un organisme départemental de statut associatif, créé par la loi sur l'architecture de 1977 pour promouvoir la qualité architecturale, urbaine et environnementale en informant, conseillant et sensibilisant le public à ces thématiques.

#### CONTACT

CAUE de Paris  
7 rue Agrippa d'Aubigné  
75004 PARIS  
01 48 87 70 56

#### SITE INTERNET

[www.caue75.fr](http://www.caue75.fr)

Crédits photos : CAUE de Paris